

Publications des départements et des offices de la Confédération

Initiative populaire fédérale „contre les abus dans le droit d’asile,,

Aboutissement

La Chancellerie fédérale suisse,

vu les art. 68, 69, 71 et 72 de la loi fédérale du 17 décembre 1976 sur les droits politiques¹;

vu le rapport de la Section des droits politiques de la Chancellerie fédérale sur la vérification des listes de signatures déposées le 13 novembre 2000 à l’appui de l’initiative populaire fédérale „contre les abus dans le droit d’asile,,²,

décide:

1. Présentée sous la forme d’un projet rédigé, l’initiative populaire fédérale „contre les abus dans le droit d’asile,, a abouti, les 100 000 signatures valables exigées par l’art. 139, al. 1, de la constitution ayant été recueillies.
2. Sur 108 626 signatures déposées, 107 438 sont valables.
3. La présente décision sera publiée dans la Feuille fédérale et communiquée au comité d’initiative, Union Démocratique du Centre UDC, secrétariat général: Madame Aliko Panayides, Brückfeldstrasse 18, case postale, 3000 Berne 26.

4 décembre 2000

Chancellerie fédérale suisse:

La chancelière de la Confédération, Annemarie Huber-Hotz

¹ RS 161.1

² FF 1999 3128

**Initiative populaire fédérale
„contre les abus dans le droit d’asile,,**
Signatures par canton

Cantons	Signatures	
	valables	non valables
Zurich	29 400	63
Berne.....	14 114	402
Lucerne	4 660	14
Uri.....	521	0
Schwyz.....	2 605	2
Obwald.....	554	0
Nidwald	667	10
Glaris	601	16
Zoug.....	1 577	12
Fribourg	1 566	9
Soleure	4 333	49
Bâle-Ville.....	2 397	1
Bâle-Campagne.....	3 461	121
Schaffhouse.....	2 112	8
Appenzell Rh.-Ext.	809	14
Appenzell Rh.-Int.	252	0
Saint-Gall.....	7 619	16
Grisons	2 481	31
Argovie	12 241	125
Thurgovie.....	3 497	14
Tessin.....	4 814	127
Vaud	3 420	120
Valais.....	1 460	9
Neuchâtel	473	2
Genève	1 620	23
Jura	184	0
Suisse.....	107 438	1188